



Nord/Pas-de-Calais



Union Syndicale Solidaires
Bourse du Travail
174 Boulevard de l'Usine
59000 LILLE

**DECLARATION LIMINAIRE DE SUD EDUCATION 59/62
A LA CAPA CERTIFIE-E-S DU 07 JUIN 2017**

Mesdames et messieurs membres de la CAPA (commission administrative paritaire académique) des certifié-e-s,

Cette déclaration est une déclaration en 2 temps : d'abord sur les sujets à l'ordre du jour puis sur le contexte politique.

Sur les sujets à l'ordre du jour de cette CAPA :

1/ sur les postes adaptés :

SUD éducation 59/62 dénonce de nouveau le manque de moyens attribués. Cette situation aboutit à l'absence de solutions viables pour certain-es collègues qui se retrouvent alors dans l'obligation de prendre des arrêts maladie alors qu'ils/elles pourraient travailler avec l'aménagement de leur poste de travail.

Dans un contexte de :

- dégradations des conditions de travail,
- d'augmentation de la durée du travail (via un départ à la retraite de plus en plus tard par exemple)
- d'explosion des souffrances générées (par des pressions hiérarchiques de plus en plus fortes notamment),

SUD éducation continue de revendiquer une médecine du travail et de prévention renforcée dont les avis en faveur des collègues devraient être suivis d'actes dans l'organisation de leur poste de travail.

SUD éducation revendique aussi par ailleurs qu'un plus grand nombre de processus de reconversion soit mis en place et avec une plus grande diversité, pour permettre à de nombreux personnels de sortir d'une situation professionnelle dans laquelle ils sont enfermés.

2/ sur les CFP (congrés de formation professionnelle)

Il faut encore que les collègues effectuent 4 demandes avant d'obtenir satisfaction. Pour SUD éducation 59/62, c'est encore 3 demandes de trop. Il est d'ailleurs difficile pour certains collègues de se projeter sur 4 ans. La formation est un droit, et les moyens doivent donc être abondés en conséquence.

SUD éducation 59/62 revendique aussi l'acceptation des projets des collègues même si leur plan de formation ne concerne pas une fonction au sein du service public d'éducation.

3/ sur l'accès à la "hors-classe"

SUD Éducation dénonce le pouvoir accordé aux chef-fe-s d'établissement et aux inspectrices ou inspecteurs. Les évaluations infantilisantes (notation administrative, inspection, avis pour accès à la hors-classe) sont source d'inégalités et d'injustice et de souffrance au travail.

S'il s'agit de motiver davantage les personnels, qu'on donne d'abord à ceux-ci les moyens d'exercer leur mission d'intérêt général en créant les milliers de postes nécessaires, en cessant de précariser chaque année davantage de personnels, en en finissant une bonne fois pour toute avec la baisse continue de leur pouvoir d'achat...

Nous rappelons que nous soutenons tous les personnels qui refusent l'inspection.

En échange d'une revalorisation du point d'indice dérisoire, de nouvelles mesures vont être mis en place dans le cadre du PPCR, elles ne vont pas dans le sens de nos revendications : les nouveaux critères d'évaluation renforceront l'arbitraire ; inspections et entretien augmenteront la pression hiérarchique ; les nouvelles grilles d'avancement aboutiront à davantage d'inégalités...

Nous continuons :

- ▶ à nous opposer à toute transformation managériale de l'évaluation des personnels et à tout accroissement du contrôle hiérarchique,
- ▶ à revendiquer une évaluation purement formative et coopérative, complètement déconnectée des rémunérations et de l'évolution des carrières, qui doit être la même pour tou-te-s
- ▶ à revendiquer la réduction du temps de service des enseignant-e-s devant élèves pour permettre la concertation des équipes et les échanges pédagogiques entre collègues.

Pour toutes ces raisons, nous ne participerons donc pas à cette partie de la CAPA.

Sur le contexte politique :

L'élection d'Emmanuel Macron annonce une brusque accélération dans la mise en oeuvre des politiques de déréglementation qui ont été menées ces dernières décennies. Le projet de société du candidat du CAC-40 est sans ambiguïté. Il s'agit d'une entreprise de régression sociale, de destruction des droits sociaux, des solidarités et des services publics, au bénéfice des classes possédantes. Son projet pour l'école est également dangereux, il entend ainsi lui imposer un nouveau tournant réactionnaire.

- Individualisation à tout va

Au collège, les logiques individualistes et de stigmatisation seraient encore renforcées. Des dispositifs qui ont montré leur inefficacité sont à nouveau mis en avant. Les stages de remise à niveau pendant les vacances seraient généralisés et le pseudo accompagnement personnalisé serait maintenu, au détriment de l'enseignement adapté et de réponses globales comme la réduction générale des effectifs par classe.

De nouveaux pas dans la destruction du collège unique sont déjà annoncés, puisque le projet prévoit une individualisation des parcours. Des évaluations nationales auraient lieu tous les ans en début d'année scolaire de la grande section à la 3e... Et bien entendu ces évaluations seraient numérisées. Cela s'inscrit dans un grand plan de constitution d'un casier scolaire au service du patronat, assurant la traçabilité des élèves dès le plus jeune âge. Le Livret Scolaire Unique Numérique en est l'étape en cours de déploiement. Ses fonctionnalités pourraient être étendues en quelques clics pour intégrer entre autres ces évaluations annuelles.

- Professionnalisation pour le patronat

Les trois voies du lycée se voient orientées vers une mission d'insertion professionnelle. L'enseignement professionnel sous statut scolaire est plus que jamais menacé, avec notamment le transfert de la gestion de l'enseignement professionnel aux régions. Ce qui est programmé pour les élèves, c'est le développement à tout va de l'apprentissage – un formatage au service du patronat local, une régression historique – et même du pré-apprentissage dès le collège : le tri social doit commencer le plus tôt possible !

- Autonomie et contractualisation

Le processus de territorialisation, d'autonomisation des établissements et de contractualisation verrait de nouvelles étapes se déployer. Les communes auraient toute liberté d'organiser « sans contrainte » le temps scolaire (sur 4 jours, 4,5, etc.) et périscolaire.

La réforme du collège, comme celle du lycée, est maintenue dans sa structure, mais les 20% de la dotation laissés à l'autonomie seraient désormais totalement à la discrétion des établissements sans aucune règle nationale, pour permettre notamment la relance des options les plus explicitement reproductrices des hiérarchies sociales.

L'autonomie des collèges et des lycées serait totale en matière de projet d'établissement... avec un diagnostic obligatoire tous les 3 ans, qui donnerait lieu à une évaluation publique et qui conditionnerait les engagements du ministère. L'« agence du diagnostic et de l'évaluation » pourrait ainsi décider de renforcer l'équipe de direction d'un établissement.

- Attaques sur le bac et le droit à l'université

Le bac général et technologique serait réformé pour ne plus comporter que 4 épreuves terminales. SUD éducation s'oppose à cette hiérarchisation entre les disciplines par une différenciation entre celles qui donneraient lieu à examen terminal ou non. Sud Education souhaite le maintien du cadre national du diplôme contre toute tentative de localisation et la garantie du droit à l'anonymat des élèves pour les épreuves certificatives (qui ne sont pas forcément terminales). L'annonce de l'introduction de prérequis pour entrer à l'université, sous couvert de lutter contre l'échec, est une attaque majeure contre l'égalité du droit aux études supérieures. Le bac est le premier grade universitaire. Il doit rester un prérequis suffisant pour accéder à l'université.

- Ubérisation et numérisation

Le processus d'ubérisation n'épargnerait pas l'école et ses personnels. Le projet fait appel (y compris pour l'enseignement) au bénévolat à toutes les sauces, mais aussi aux services civiques – une main d'œuvre sous payée, sans statut durable et sans contrat de travail. Pour gagner plus, il faudrait assurer les stages de remise à niveau pendant les vacances. La formation continue de trois jours par an se ferait manifestement sur des contenus imposés, la moitié via des modules en ligne. La numérisation de l'école serait encore accentuée avec la multiplication des supports et applications numériques que les élèves et les enseignant-e-s devraient utiliser.

- Une école du tri social

Le projet d'école de Emmanuel Macron s'inscrit dans le cadre de l'idéologie de l'égalité des chances, qui rend chacun-e responsable individuellement de ses réussites et de ses échecs et de sa place dans la hiérarchie sociale, pour que celle-ci ne soit pas questionnée. L'école serait toujours davantage une école du tri social : cette logique de tri social et d'orientation se retrouve à tous les niveaux, avec les évaluations nationales dès la grande section, l'accroissement des orientations contraintes au collège, la mise en avant de l'apprentissage, le développement des options de reproduction sociale et de l'individualisation des parcours, la sélection à l'entrée à l'université...

En accroissant l'autonomie et la mise en concurrence et en multipliant les processus de sélection sociale, l'école d'Emmanuel Macron veut poursuivre l'adaptation du service (de moins en moins) public d'éducation aux besoins du patronat. SUD éducation ne laissera pas faire et appellera l'ensemble des salarié-es, des sans-emploi, des étudiant-e-s à réagir pour une autre école, égalitaire, émancipatrice et une autre société.